

Éthiopiennes n° 103.

Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art. 2e semestre 2019.

MIGRATION ESTUDIANTINE : LES JEUNES AFRICAINS EN FRANCE

Par Malao KANTÉ¹

La migration d'étude est l'un des aspects du phénomène migratoire les plus importants et qui suscite beaucoup d'interrogations de la part des scientifiques. On peut dire qu'elle a toujours existé depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Il s'avère actuellement que les flux d'étudiants sont organisés en vastes systèmes fortement polarisés. Et l'essentiel des personnes qui se déplacent viennent des pays du tiersmonde. Cela s'explique souvent par les manques de moyens de ces pays d'où la présence de difficultés majeures dans leurs systèmes d'enseignement, contrairement aux pays développés qui offrent plus de possibilités tant sur le plan de l'éducation qu'au niveau du marché du travail. Ainsi, ces flux migratoires d'étudiants sont pour 88% en direction des pays de l'OCDE¹.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la migration des étudiants africains vers la France. Mais au-delà de son développement économique, la France constitue au regard de ses anciennes colonies un pays phare en matière de formation. Chaque année, des centaines d'étudiants y viennent en vue de poursuivre leurs études. Selon le ministère de la coopération : « En 2002, la France a accueilli dans ses universités près de 95.000 africains, soit plus de la moitié des 180.400 étudiants étrangers inscrits »². Pierre-André Wilzer ministre délégué à la coopération et à la francophonie (à l'époque) affirme pour sa part que le plus gros vient de l'Afrique saharienne avec 69.671 contre seulement 25.000 venant du Maghreb³.

1. Historique

1.1. De la période coloniale aux indépendances

La France est depuis très longtemps l'une des principales destinations des étudiants africains. Bien avant la période de la décolonisation, il y avait déjà une forte présence de jeunes africains dans ses écoles et universités. Ainsi en 1894, elle décide de s'impliquer directement dans la formation et dans l'éducation des peuples colonisés en créant un ministère d'Outre-Mer. Ce ministère avait pour but de permettre aux élèves d'avoir non seulement des bourses, mais aussi et surtout de pouvoir continuer leurs études en métropole. Parmi ces premiers élèves on peut citer

¹ Université de Strasbourg, France ¹ Site de l'OCDE.

² Ministère de la coopération 2002 (France).

³ IDEM.

Blaise Diagne (1872-1934) le premier député noir à l'assemblée nationale française, Galandou Diouf (1875-1941) qui était parlementaire à la chambre des députés française.

Toutefois, il est clair que l'objectif de cette initiative était surtout de former ses jeunes pour le compte de la métropole. C'est à dire mettre sur place des africains entièrement dévoués à la cause du colonisateur. C'est ainsi que l'administrateur colonial Maurice Delafosse (1870-1926) disait selon ses propres expressions qu' « il nous faut des hommes blancs à la peau noire » afin de bien implanter la culture française dans les colonies.

Cette politique a continué jusqu'à la période des indépendances facilitant ainsi la transmission du pouvoir entre les mains des africains. D'ailleurs, c'est l'une des raisons principales qui explique la décolonisation pacifique en tout cas en ce qui concerne les pays ouest africains. Donc, on peut dire que la formation de ces jeunes a servi doublement la métropole. D'abord, elle a permis de « faire aimer la France aux Africains par l'intermédiaire de leurs élites » comme le dit F. Guimont. En plus, c'est grâce à ces élites qu'il y a eu une indépendance pacifique et l'instauration d'une coopération durable. À ce propos, le Général De Gaulle disait « En Afrique française (...), il n'y aurait aucun progrès qui soit progrès, si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement (...) (en participant) chez eux à la gestion de leurs propres affaires »⁴.

2. L'époque des indépendances Si les premiers étudiants ont servi d'émissaires et joué un rôle d'intermédiaires entre la métropole et les colonies, il n'en demeure pas moins qu'ils furent au premier rang de la lutte pour la libération.

Ainsi, au lendemain de la seconde guerre mondiale, les étudiants africains « sujets » ou « citoyens » se sont réunis à travers les villes françaises et/ou africaines pour être les avant-gardistes et revendiquer l'autonomie de leurs pays. Mais, force est de signaler que l'essentiel de ces étudiants étaient basés à Paris d'où ils publiaient des ouvrages, articles et créaient des associations en vue de sensibiliser et de mobiliser le plus possible. Des mouvements comme le P.A.I (parti africain de l'indépendance), le R.D.A (rassemblement démocratique africain) ont vu le jour après le congrès constitutif de Bamako du 19 au 21 Octobre 1946.

Sachant que l'indépendance est devenue inéluctable, le Général De Gaulle décide de mettre sur pied une communauté franco-africaine qui consiste à libérer progressivement les colonies. Seule la Guinée a voté non à ce référendum du 28 Septembre 1958. Les pays comme le Sénégal et le Mali avaient accepté tout en continuant la lutte. Ainsi, est créée l'A.G.E.A.P (l'association générale des étudiants africains de Paris) dont les principaux membres étaient des sénégalais tels que Amadou Samb le premier président de l'A.G.E.A.P, le professeur Cheikh Anta Diop. Mais la spécificité du mouvement étudiant africain noir de cette époque-là résidait en ce qu'il y avait aussi ce qu'on appelait le Groupe de Langues dont les militants étaient en même temps membres du

⁴ Extrait du discours du Général De Gaulle, prononcé à la conférence de Brazzaville, le 30 janvier 1944.

R.D.A (une structure politique et marxiste)⁵. De telles initiatives de la part des étudiants se sont multipliées jusqu'à l'avènement des indépendances. Et à partir de ce moment, la France cesse de contrôler tout ce qui concerne la formation ou l'enseignement de ces derniers en léguant ainsi la question aux nouveaux États libres. Depuis, elle s'adapte aux différentes politiques des pays et accueille de nouveaux étudiants sur la base des coopérations, des programmes d'échanges entre autres. **3. Des années 70 à nos jours** C'est à partir des années 70 que le mouvement des étudiants africains vers la France connaît une nouvelle tournure. Désormais, il revient aux États indépendants de gérer la politique des bourses et de son organisation. Quant à la France, elle se contente de mettre sur place une politique coopérative ou de programme bilatéral bien qu'elle demeure toujours la principale destination.

Parmi les étudiants africains présents en France, on peut distinguer deux types de catégories : les boursiers et les non boursiers. Pour les premiers, l'attribution des bourses se fait généralement selon quatre modalités : le mérite, le népotisme, le marché des bourses et le marché féminin⁶. Pour les seconds, l'arrivée en France repose soit sur une mobilisation financière familiale, individuelle soit sur une demande d'asile politique⁷.

Par ailleurs, il faut signaler que ce flux migratoire a connu très vite une croissance exponentielle. Ce qui place l'Afrique parmi les plus grands exportateurs d'étudiants dans le monde. On retrouve ses étudiants dans la plupart des universités européennes et américaines : 14% d'entre eux vont aux U.S.A, 10% en Allemagne et 8% au Royaume Uni. Le Canada et la Belgique comptent également beaucoup d'africains parmi leurs étudiants étrangers : un tiers des étudiants étrangers en Belgique et 17% au Canada viennent des pays africains⁷.

Cependant, plus de 40% des étudiants africains émigrent vers la France. Elle demeure à l'heure actuelle le premier partenaire du continent dans ce domaine. Ainsi, 46,6% d'étudiants africains étaient inscrits dans les universités françaises pour l'année 2007-2008⁸. Cette forte présence s'explique souvent par un certain nombre de raisons qui font que le rêve de la plupart des jeunes africains est de pouvoir poursuivre un jour leurs études dans ce pays.

Nous allons essayer de voir sur quoi se fonde le choix de la France avant d'analyser les conditions de vie de ces derniers.

2. Le choix de la France

Le choix de la France par les étudiants étrangers n'est pas le fruit du simple hasard. Plusieurs facteurs ont été réunis pour expliquer ce fait. Selon l'OVE (mars 2003) : la langue, les liens historiques, l'existence d'une communauté en provenance de ces pays et les bourses offertes par la France ou le pays d'origine semblent justifier cette présence massive. Ainsi, la zone

⁵ Sadj, Amadou, Booker, *Le rôle de la génération charnière ouest africaine : indépendance et développement*, Paris, Harmattan 2006, p. 38.

⁶ Amougou R., *Étudiants d'Afrique noire : une jeunesse sacrifiée ?*, Paris, L'Harmattan, 1997. ⁷ IDEM.

⁷ Coulon, Paivandi, *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, OVE, CRES, Mars 2003.

⁸ Statistique du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (2007-2008).

francophone en Afrique reste largement majoritaire parmi les étudiants étrangers (51% des étrangers en 2001-2002). Les programmes européens de mobilité et les initiatives personnelles demeurent les principales causes en ce qui concerne les étudiants européens qui constituent le deuxième groupe de ces derniers en France. Pour les étudiants issus des pays « non-habitués » tels que la Chine, l'Inde les pays de l'est, ils sont venus généralement grâce à l'élargissement de certains comités comme les Era-Nets qui visent la coopération des activités de recherche et d'innovations nationales et régionales.

2. 1. La langue

La langue est l'une des principales raisons qui fait que certains étudiants étrangers en particulier ceux qui proviennent d'Afrique choisissent la France. D'abord, pour bon nombre de pays africains, la langue française est le premier moyen de communication officiel. Elle est utilisée dans l'administration, dans les grandes instances politiques comme l'assemblée nationale, le sénat. Et de nos jours, malgré l'introduction des langues nationales (dans certains pays africains comme le Sénégal), le français demeure la langue de base à l'école. C'est ce qui fait que les étudiants bénéficient déjà d'un assez bon niveau du point de vue linguistique avant de venir en France.

2. 2. Les liens historiques Parler des relations entre la France et l'Afrique, c'est passer en revue au moins deux siècles d'histoires communes. Depuis les premiers colons qui ont introduit la « civilisation française » en Afrique au XVIIIème siècle, les relations entre les deux se sont tissées avec, comme fil de trame, les multiples échanges commerciaux, mais aussi et surtout avec l'implantation de la culture française. Ainsi Jean-Pierre Dozon revient amplement sur ce lien historique allant jusqu'à évoquer la notion de dépendance mutuelle⁹. Selon l'imaginaire collectif (en Afrique) la France a non seulement colonisé les pays africains et y a apporté son savoir-faire mais aussi elle continue toujours de jouer son rôle d'antan à savoir la formation des « futures élites » du continent. D'ailleurs, c'est pour cette raison que les africains choisissent comme dernier recours la Belgique, la Suisse ou le Canada bien qu'étant des pays francophones.

2. 3. L'existence d'une communauté en France En dehors de la langue et des liens historiques, l'existence d'une communauté en France est aussi un élément explicatif de la présence des étudiants africains. Il s'agit souvent de communautés installées sur le sol français depuis très longtemps. Beaucoup d'entre elles sont venues au début de la seconde moitié du XXème siècle pour prêter main forte à la France dans la reconstitution de son économie. Les travaux de Georges Mauco sur les étrangers en France, leur rôle dans l'activité économique¹⁰ démontrent bien cela. Cependant, il faut souligner que ces immigrants devaient retourner dans leurs pays d'origine une fois leur travail terminé mais ils se sont, pour la plupart, installés de façon définitive (P. Weil, 2005). Ces familles (d'origine étrangère) constituent aujourd'hui un véritable levier pour les étudiants étrangers en France ou pour ceux qui aspirent à venir y étudier. L'étude de V. Borgono et L. Vollenweider-Anderssen (1998, numéro 79) montre que les étudiants interrogés lors de cette

⁹ Jean-Pierre Dozon, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003.

¹⁰ Mauco Georges, *Les Étrangers en France : leur rôle dans l'activité économique*, Armand Colin, Paris, 1932.

enquête déclarent pour 74% d'entre eux, avoir de la famille déjà installée avant leur arrivée en France¹¹.

3. Les motivations sur le plan éducatif

Les étudiants étrangers quittent leurs pays d'origine afin de venir étudier en France pour diverses raisons. On peut dire que chacun d'entre eux a souvent des motifs qui lui sont propres voire personnels mais parmi les raisons généralement évoquées par les chercheurs, nous pouvons retenir :

3. 1. L'image du système éducatif français

À l'instar des grandes universités américaines ou anglaises, les universités françaises ont une très grande notoriété surtout en Afrique. Elles sont à l'origine de beaucoup de réussites technologiques et industrielles. Mais le plus important c'est qu'en France, on peut avoir une formation de qualité à prix modéré. Les frais d'inscription sont peu coûteux comparés aux pays anglo-saxons, ils varient entre 162 et 320 euros par an. Et c'est l'État qui prend en charge une bonne partie de ces frais du fait qu'il consacre plus de 20% de son budget à l'éducation . En plus de cela, la France ne fait pas de distinction entre les étudiants nationaux et étrangers. Ils paient tous les mêmes frais d'inscription, ils ont le même statut d'étudiant, le même cursus scolaire bref les mêmes diplômes ou aides au logement. Il faut aussi souligner le poids du diplôme français (dans les pays d'Afrique) car les étudiants issus des universités françaises sont plus considérés tant sur le plan social que sur le marché du travail. Ce « complexe du diplôme » est toujours d'actualité dans certains pays. Les études faites par l'OVE dans ce domaine, montrent bien combien ces diplômes sont valorisés par les étudiants étrangers eux-mêmes.

3. 2. L'état des universités locales

Les universités de certains pays notamment les pays africains ne réunissent pas toutes les conditions pour un bon fonctionnement de leur système. D'abord, il y a le manque de documents (les bibliothèques sont souvent vides) et les laboratoires ne contiennent que de vieux matériaux qui sont dans de très mauvais états. En plus, on remarque par exemple que les bâtiments ou infrastructures qui sont sur place datent de l'époque coloniale et ne peuvent plus contenir le nombre de plus en plus croissant des étudiants. C'est le cas de l'université de Dakar où il y a presque chaque année des grèves dues à cela. Aujourd'hui l'UCAD (Dakar) reçoit un nombre d'étudiants surélevé par rapport à sa capacité d'accueil. L'établissement est prévu en effet pour seulement 25.000 étudiants mais compte actuellement plus de 70.000. Et la Faculté des Lettres et Sciences humaines qui était conçue pour 1200 étudiants, en reçoit plus de 25000 en 2008¹². Parmi ces problèmes, s'ajoutent le manque de professeurs titulaires ce qui remet d'ailleurs en cause la qualité du système éducatif et donc les valeurs des diplômes.

¹¹ Sissoko Tiefing, L'état de la réussite des étudiants maliens à Paris 12, mémoire de Master 2, 2006-2007.

¹² Erdogon Gulay, Grève en cours à l'UCAD, pourquoi ? , alternatives étudiantes, Avril 2008.

Aussi, il faut noter que le népotisme est très développé dans certaines universités (africaines). Le fait d'avoir un parent professeur ou membre de l'administration universitaire est un privilège pour certains étudiants (octroi de chambre, de bourses ou d'être orienté dans certaines disciplines). C'est pourquoi selon E. Amougou, il existe de véritables « réseaux de favoritisme » dans les universités africaines¹³.

Conclusion

Le choix de la France s'explique chez beaucoup d'étudiants par la présence sur place des membres de la communauté. Il peut s'agir de parents, de proches ou de simples amis. Ce dernier cas est le plus fréquent (la présence d'amis). L'influence des amis, il s'agit souvent d'anciens promotionnaires, est très décisive dans le choix des villes ou universités. Ce sont ces derniers qui renseignent, informent et même parfois constituent les dossiers pour ceux restés au pays. C'est ainsi que sont nés d'ailleurs la plupart des « réseaux » d'étudiants à travers les villes françaises. Ces réseaux sont des champs de relations où les étudiants partagent tout ce qu'ils ont car ayant la même identité¹⁴, i.e.

Celle d'être étrangers.

Références bibliographiques

- AMOUGOU, R., *Étudiants d'Afrique noire : une jeunesse sacrifiée ?* Paris, L'Harmattan, 1997.
- COULON, Paivandi, *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, OVE, CRES, Mars 2003.
- DOZON, J.P, *Frères et sujets. La France et l'Afrique en perspective*. Paris, Flammarion, 2003.
- DIA, H., *Ethnologie d'étudiants d'Afrique noire en région parisienne : Itinéraire, conditions de vie et avenir professionnel*, mémoire de maîtrise, Université Paris V RENE DESCARTES, 2002-2003
- GOFFMAN, E., *Stigmate*. Paris, Minuit, 1975
- LATRECHE, A., *Les étudiants étrangers en France* 1999.
- LUCCIARDI, J., *Les étudiants étrangers à l'UNSA*, *Études et documents* n°23, Mars 2005.
- MAUCO, G, *les Étrangers en France : leur rôle dans l'activité économique*, Armand Colin, Paris, 1932
- SADJI, A. B., *Le rôle de la génération charnière ouest africaine : indépendance et développement*, Paris, Harmattan 2006 P.38
- TEDGA P. J. M., *L'Enseignement supérieur en Afrique noire francophone*, Paris, L'Harmattan, 1988.
- TIEFING S., *L'état de la réussite des étudiants maliens à Paris 12*, mémoire de Master 2, 2006-2007.

¹³ Amougou E., *Étudiants d'Afrique noire : une jeunesse sacrifiée ?* Paris, L'Harmattan.

¹⁴ Eidheim H., *When Ethnic Identity is a Social Stigma*, in: F. Barth: *Ethnic Groups and Boundaries*, Universitets Forlaget, George Allen and Unwin, 1970, p.39-57.